

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
EXTRA 43/00

ÉFAI – 000232 – MDE 13/007/00

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

TORTURE / MAUVAIS TRAITEMENTS / PRISONNIER D'OPINION

IRAN

Akbar Ganji, journaliste

Londres, le 25 avril 2000

Akbar Ganji, journaliste, a été interrogé et arrêté le 22 avril. Amnesty International craint qu'il ne soit soumis à des mauvais traitements, voire à des actes de torture, et le considère comme un prisonnier d'opinion.

Akbar Ganji doit répondre de 10 chefs d'inculpation, pour avoir mis en cause dans un certain nombre d'articles la responsabilité de personnalités politiques iraniennes (dont l'ancien président de la République, Ali Akbar Hashemi Rafsandjani) dans les meurtres en série d'opposants et d'intellectuels survenus en 1998, ainsi que pour des déclarations qu'il a faites lors d'une conférence à Berlin. Cette conférence, qui s'est tenue du 7 au 9 avril sur le thème « *l'Iran après les élections* », a suscité de très vifs commentaires en Iran, et des dignitaires religieux ont accusé certains participants d'apostasie, ou renonciation à l'islam.

Akbar Ganji a été interrogé par la Cour spéciale pour la presse de Téhéran, puis conduit à la prison d'Evin. Il devrait être libéré sous caution dans les jours à venir et jugé prochainement.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'arrestation d'Akbar Ganji s'inscrit dans le contexte d'une vague de répression visant à museler la presse en Iran. Latif Safari et Mashallah Shamsolvaezin, respectivement directeur de publication et rédacteur en chef du journal *Neshat*, aujourd'hui interdit de publication, ont récemment été emprisonnés pour des articles dans lesquels ils remettaient en question l'application de la peine de mort. D'autres journalistes, dont Emadeddin Baqi, qui travaille pour *Asr-e-Azadegan* (Le temps des hommes libres), ont été interrogés. Abdollah Nouri, directeur du quotidien *Khordad*, a été incarcéré en novembre 1999, à la suite d'articles parus dans son journal, dont la publication a été suspendue depuis lors.

Ces arrestations et l'interdiction de 13 journaux en Iran, dont *Fath* (Victoire), *Asr-e-Azadegan* et *Iran-e Farda* (l'Iran de demain), marquent une nouvelle intensification de cette campagne de répression. Ces publications ont été suspendues par les autorités judiciaires aux termes d'un article de la constitution qui n'avait pas été invoqué jusque-là, et non selon les dispositions appliquées précédemment. En juillet 1999, l'interdiction du quotidien *Salam* (La Paix) avait donné lieu à une vague de manifestations nationales et d'atteintes aux droits humains, notamment des actes de torture, des placements en détention au secret et de nombreux procès iniques, à la suite desquels quatre condamnations à mort auraient été prononcées.

Un mandat d'arrêt a également été décerné à l'encontre d'Hojjatoleslam Yousefi Eshkevari, dignitaire religieux jouissant d'une grande popularité, à la suite de déclarations qu'il aurait faites à la conférence de Berlin.

Les attaques contre la presse et les journalistes ont été condamnées par Mohammad-Hassan Ziai-Far, secrétaire de la Commission islamique iranienne pour les droits humains (CIDH), qui bénéficie du soutien du gouvernement iranien.

ACTION RECOMMANDÉE : télégramme/fax/aérogrammes/lettre par avion (en anglais ou dans votre propre langue) :

- demandez instamment la libération immédiate et inconditionnelle d'Akbar Ganji, dans la mesure où il s'agit d'un prisonnier d'opinion ;
- cherchez à obtenir de toute urgence des éclaircissements sur les chefs d'inculpation retenus contre lui ;
- efforcez-vous d'obtenir l'assurance qu'il sera autorisé sans délai à entrer en contact avec ses proches ;
- cherchez à obtenir l'assurance qu'Akbar Ganji sera traité humainement pendant sa détention.

APPELS À :

1) Guide spirituel de la République islamique d'Iran :

His Excellency Ayatollah Sayed 'Ali Khamenei
The Presidency, Palestine Avenue
Azerbaijan Intersection
Téhéran, République islamique d'Iran

Télégrammes : Ayatollah Khamenei, Téhéran, Iran

Formule d'appel : *Your Excellency*, / Excellence,

2) Président de la République islamique d'Iran :

His Excellency
Hojjatoleslam val Moslemin Sayed Mohammad Khatami
The Presidency, Palestine Avenue
Azerbaijan Intersection
Téhéran, République islamique d'Iran

Télégrammes : President Khatami, Téhéran, Iran

Formule d'appel : *Your Excellency*, / Monsieur le
Président de la République,

3) Responsable du pouvoir judiciaire :

His Excellency Ayatollah Mahmoud Hashemi-Shahrudi
Ministry of Justice
Park-e Shahr
Téhéran, République islamique d'Iran

Télégrammes : Head of the Judiciary, Téhéran, Iran

Formule d'appel : *Your Excellency*, / Monsieur le
Ministre,

COPIES À :

Ministre des Affaires étrangères :

His Excellency Kamal Kharrazi
Ministry of Foreign Affairs
Sheikh Abdolmajid Keshk-e Mesri Avenue
Téhéran, République islamique d'Iran

**Secrétaire de la Commission islamique iranienne
pour les droits humains (CIDH) :**

Mr Mohammad Hassan Zia'i-Far,
Secretary, Islamic Human Rights Commission,
PO Box 13165-137, Téhéran, République islamique
d'Iran

Fax : 98 21 204 0541

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de l'Iran dans votre pays

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 23 MAI 2000, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT TOUJOURS INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.
La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - EFAI -*